

**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 12 MAI 2023 à 19H30**

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-trois, le douze mai, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Patrick, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 5 mai 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Nombre de conseillers municipaux représentés : 1

Nombre de conseillers absents : 0

Présents : Mmes BUCHAILLARD Sylvie, FARRIS Sandrine, MM. BOULY Laurent, DAVID Frédéric, FIERIMONTE Sébastien, FOLLINET Frédéric, LACOSTE Patrick, LAUBLANC Jean-Jacques

Excusé(s) : Mme MATTHEY (pouvoir à Mme BUCHAILLARD)

Absent(s) : M FERRE Jérémy

Secrétaires de séance : Mmes FARRIS Sandrine et BUCHAILLARD Sylvie

Monsieur le Maire ouvre la séance, après constat du quorum.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la précédente séance du 7 avril 2023.

COMMISSION VOIRIE BÂTIMENTS :

Logement du CCAS

Quelques travaux électriques ont été effectués avant la remise en location.

le montant du loyer mensuel est fixé à 670 € les dossiers de candidature seront examinés afin de sélectionner le locataire ; une annonce de mise en location sera diffusée notamment sur Radio Bresse.

Logement à l'étage de la mairie

Le conseil municipal a fixé le montant du loyer mensuel à 375 € lors du dernier conseil. Il est occupé jusqu'au 15 juin. Les occupants vont faire un devis pour éventuellement rénover la salle de bains. Une personne serait intéressée pour louer à partir du premier juillet.

Logement à l'étage de l'école élémentaire

Le logement va être mis en location. Le montant du loyer mensuel à 540€, les dossiers de candidature seront examinés afin de sélectionner le locataire. Une annonce de mise en location sera diffusée notamment sur Radio Bresse.

Logement de l'ancienne poste

L'entreprise Michon va intervenir prochainement afin de solutionner le problème d'infiltration.

Salle polyvalente

M. le Maire fait un point sur l'avancement des travaux et sur le budget prévisionnel et présente le plan. Il expose le rétroplanning théorique (voir tableau joint)

Le permis de construire a été déposé le 22 avril, nous sommes en attente de l'avis de la commission de sécurité et d'accessibilité qui s'est réunie le 11 mai. Il y a deux issues de secours

Les membres du conseil municipal ont débarrassé la vaisselle de la salle polyvalente le 10 mai.

Le matériel de cuisine va être proposé à un ferrailleur

Nous sommes en attente de signature pour Bonglet et Pautet

TOTAL TRAVAUX 323 000 auxquels il faut ajouter le renfort de la charpente 23 000 + l'extension des sanitaires 11 000€ et la ventilation 5 690€ soit 357 000€

DETR 133 523 € Conseil Départemental 25 000€

Le nom des financeurs sera noté sur une pancarte à l'entrée

Une partie du mobilier (18 tables et chariot) a été commandée pour profiter d'une remise conséquente (40%)

Il faut mener une réflexion sur le bar

Le conseil municipal valide les devis suivants : BADEY L'auvent Les deux vélux ROSSIGNOL Maçonnerie

Le carrelage

ARCHITECTE Mme RATEZ a été très efficace le montant de ses honoraires s'élève à 1500€
M BOULY pose le problème du défibrillateur installé à l'intérieur (cf vote du conseil du 7 avril) mais le risque de détérioration ou vol est très important. Il faudrait peut-être envisager d'installer une alarme anti-intrusion. On peut envisager de raccorder à la fibre. Le conseil va faire faire des devis (scutum)

Réfection de la Route du Pré Cartier

L'entreprise MICHON va intervenir prochainement selon le devis qu'elle avait fait parvenir Le bornage est réalisé un mot sera envoyé aux riverains. Un devis est attendu de la part de M Soulage l'intervention 12 juin

VOIRIE

Le passage piétons au niveau des écoles cantine bascule rue du centre va être réalisé

Le passage piétons sur la route départementale va être retracé

COMMISSION VIE SCOLAIRE, SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Ecole

- le conseil municipal valide l'achat d'un copieur d'occasion pour septembre. Il sera installé dans le bureau de l'école
 - L'enseignante de maternelle CP et ses élèves ont reçu les parents pour présenter leur travail sur l'Afrique (article sur le site) et ils espèrent recevoir des cartes postales, même de France.
 - Dans cette classe, une semaine sportive est prévue durant la semaine du 22 au 26 mai avec une découverte de sports : course d'orientation, football, rugby et athlétisme.
 - En partenariat avec l'ESBRR l'activité boules lyonnaises sera reconduite pour les deux classes sur 4 séances au mois de juin avec l'intervention du conseiller technique départemental pour deux séances.
 - Le jeu à ressort pour le parc a été commandé en remplacement de celui qui est détérioré.
- Les relations sont tendues

Garderie restaurant scolaire

Un problème important de discipline a été solutionné grâce à une réunion entre la maman et la mairie

Le lien avec le scolaire n'a pas pu être mis en place

Il faut sans cesse relancer certaines familles pour le paiement de la garderie.

Associations

Les associations ont récupéré le gros matériel de la salle polyvalente. Ils vont recevoir un formulaire d'engagement de non-utilisation à des fins personnelles

Les Pagaies de la Bresse

M. Jean-Jacques HAYNE a fourni une attestation d'assurance.

Aménagement des bords de Seille

Suite à l'arrivée du nouveau sous-préfet, le projet d'aménagement de la voie pourrait être réenvisagé

Un groupe de travail est constitué par MM LAUBLANC Sébastien FIERIMONTE (plan) FOLLINET

Projet de boîte à livres

Mme Emmanuelle MATTHEY va la peindre e elle sera installée

PEUPLERAIE

Friche qui appartient à Agrival pour l'acheter ZN22 400 Peupliers par hectare à 14 000€ Demander à la SAFER et l'ONF
Que planter ?

-le conseil valide l'adhésion à l'association forestière pour un montant de 90€

COMMISSION BUDGET, FINANCES, CADRE REGLEMENTAIRE :

-le conseil valide la Rectification de délibération concernant le vote du budget suite erreur matérielle

-le conseil valide la Décision modificative budgétaire en ce qui concerne le reste à réaliser mouvement de compte à compte le conseil valide de laisser 20 000 €

-le conseil municipal valide le versement au Sou des Ecoles de la subvention de 1300€ pour le transport à la piscine

-Règlement Général de Protection des Données : la commune a adhéré à AGEDI le conseil valide la signature de la nouvelle convention

POINTS AGENTS

Mme Amandine est très investie

Mme Catherine MESSERE demande sa retraite au 1er janvier 2024 et envisage de reprendre en mi-temps thérapeutique

Mme ROBERJOT Typhanie très appréciée

Groupe de travail sur l'eau

La commission s'est réunie le 10 mai . la réflexion porte sur la préservation de l'eau sur le territoire.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme BUCHAILLARD évoque le problème d'une haie non entretenue chemin
- M LACOSTE présente un projet de tableau d'affichage à l'entrée de la commune il va proposer plusieurs maquettes
- le conseil valide la cotisation de 180 HT pour l'hébergement du site internet
- M FIERIMONTE évoque les arbres qui sont tombés en bord de Seille
- M LACOSTE a contacté Enedis pour évoquer les coupures en cas de vent
- M FOLLINET demande quels sont réellement les obligations en matière de composteurs pour 2024 : à priori, chaque particulier sera tenu d'en avoir un
- M LACOSTE fait un point sur la réunion de Terres de Bresse : l'assainissement relèvera de la compétence de la Communauté de Communes à partir de janvier 2026. La planification des travaux est compliquée. la communauté de communes souhaiterait faire appel à Soliha pour la rénovation des logements particuliers

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 7 JUILLET 2023 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit trente.

Le Maire,
Patrick LACOSTE

Les Secrétaires de Séance,
Sandrine FARRIS Sylvie BUCHAILLARD